



A l'attention du Comité National d'Éthique des Abattoirs

Paris, le 17 mars 2021

**Objet : sous-groupe de concertation Abattage sans étourdissement**

Monsieur Le Président, Monsieur le Vice-Président,

L'abattage sans étourdissement préalable anime très régulièrement les débats du Comité National d'Éthique des Abattoirs depuis sa création et plus encore depuis sa pérennisation le 24 mai 2019 par le Ministre Didier Guillaume. Celui-ci avait d'ailleurs insisté sur l'importance, pour ce groupe de concertation aux contours uniques en la matière, d'en faire un sujet prioritaire. Depuis ce 24 mai 2019, chaque réunion du CNEAb aborde le sujet sous différents angles. Et c'est finalement à l'initiative des représentants des cultes israélites et musulmans que l'idée de créer un sous-groupe de concertation dédié à ce sujet est née lors de la réunion du 12 janvier 2021. L'objectif est de porter une réflexion commune visant la formulation de recommandations pour un compromis acceptable par tous. Une première réunion a donc eu lieu le 16 février 2021 de manière à permettre à chacun des participants de pouvoir exprimer ses attentes vis-à-vis de ce sous-groupe. La discussion a pu avoir lieu dans un état d'esprit constructif autour de l'objectif, partagé par tous, d'avancer sur la question avec apaisement et respect pour voir nos travaux aboutir.

Mais moins d'une semaine après cette réunion, nous avons découvert, par voie de presse, le lancement d'une campagne organisée par l'OABA en collaboration avec Alliance Anti-Corrida visant à obtenir la fin de la possibilité accordée par le Ministère de l'Agriculture aux entreprises d'abattage, en toute légalité, de déroger à l'étourdissement dans le cadre strict de l'abattage religieux.

Cette campagne a débuté avant même que nous ayons pu rentrer dans le cœur de la discussion au sein du CNEAb. Elle prend pour cible les entreprises d'abattage et retentit comme une pression directe à l'encontre des communautés alors même que, quelques jours plus tôt, les termes d'un débat apaisé et respectueux avaient été acceptés par tous, y compris l'OABA.

Sans remettre en cause la liberté d'action de l'OABA, nous dénonçons ici la rupture brutale de confiance qui avait conduit à la création de ce sous-groupe. Cette campagne n'a toutefois entaché en rien la volonté d'avancer qui avait mené à la mise en place de ce sous-groupe de travail. Nous tenons également à rappeler ici que de nombreux participants au CNEAb ainsi qu'au sous-groupe ont fait part, le 03 mars dernier, de leur volonté de voir les échanges se poursuivre. Nous partageons cette volonté. C'est pourquoi nous demandons ici que la discussion puisse se poursuivre et ce dans des conditions sereines mais également dans un climat qui inspire à tous la confiance. Pour cela il nous semble indispensable de pouvoir demander à tous les participants de s'engager à respecter un code de conduite garant de cette confiance que l'on pourrait résumer ainsi : s'interdire, pendant toute la durée des travaux du sous-groupe, de mener des actions qui seraient de nature à compromettre cette concertation.



Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre demande et renouvelons notre volonté d'avancer ensemble sur ce sujet.

M. Gilles  
GAUTHIER  
Président de  
Culture Viande

M. COLIN Bruno  
Président de  
La Coopération  
Agricole Pôle  
Animal

M. Jean-François HEIN,  
Président de  
la FNEAP

M. Paul LOPEZ  
Président de  
la FIA

M le Grand Rabbin  
Bruno Fizon  
Représentant le  
Consistoire Central

